

Rapport sur les services de déplacements pour raisons médicales aux TNO

Les services de déplacement pour raisons médicales aux TNO comprennent les déplacements des patients organisés conjointement par le Programme d'aide aux déplacements pour raisons médicales et par Urgences médic. La Politique sur les déplacements pour raisons médicales des TNO et les politiques ministérielles associées sont en place pour aider les résidents qui n'ont pas de couverture pour les déplacements pour raisons médicales par l'intermédiaire de leur employeur ou d'autres régimes d'assurance privés.

Le Bureau des déplacements pour raisons médicales aide les résidents qui doivent se déplacer pour obtenir des soins de santé médicalement nécessaires qui ne sont pas offerts dans leur collectivité. Urgences-médic coordonne les services d'ambulance terrestre et aérienne d'urgence afin que les résidents puissent accéder à des soins médicaux d'urgence spécialisés qu'ils ne peuvent recevoir dans leur collectivité, de sorte que tous les résidents admissibles puissent recevoir les soins dont ils ont besoin sans avoir à assumer un fardeau financier indu.

Aperçu des déplacements pour raisons médicales aux TNO

Le nombre total de dossiers ainsi que le coût global des déplacements pour raisons médicales ont continué d'augmenter au cours des trois dernières années. Le nombre de dossiers est passé de 17 478 à 23 004.

Dans l'ensemble, les coûts des déplacements pour raisons médicales prévus et d'urgence sont passés de 56 126 432 \$ à 80 060 121 \$. Toutefois, en raison d'augmentations correspondantes des sommes recouvrées auprès de tiers, les dépenses nettes totales ont diminué, passant de 28 283 931 \$ à 15 879 877 \$.

Les données de 2022-2023 et de 2023-2024 offrent une représentation fiable des volumes de services réguliers après une année de déplacements exceptionnellement faibles en

2021-2022 en raison de la pandémie. Ces données reflètent également certains effets sur les prix observés après la pandémie.

Les déplacements pour soins dentaires ont augmenté de façon constante. En 2023-2024, ils représentaient 17 % de l'ensemble des déplacements pour raisons médicales. En 2024-2025, cette proportion est passée à 22,4 %. Durant cette même année, on constate que 53 % des personnes qui se sont déplacées pour recevoir des soins dentaires venaient de la région de Beaufort-Delta. Parmi l'ensemble des personnes ayant voyagé pour recevoir des soins dentaires, 87 % ont reçu leur traitement à Yellowknife, ce qui a contribué à des pénuries d'hébergement, en particulier pendant les périodes de pointe touristique.

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Total – Tous les déplacements pour raisons médicales*	17 478	18 726	23 004
Cas avec accompagnateur**	6 302 (36%)	6 276 (34%)	8 169 (36%)
Cas nécessitant un déplacement à l'extérieur des TNO	4 422 (25%)	5 890 (31%)	6 011 (26%)
Cas nécessitant un déplacement à l'extérieur des TNO avec accompagnateur**	2 052 (46%)	2 371 (40%)	3 020 (50%)
Cas nécessitant un déplacement d'urgence	1 634 (9%)	1 512 (8%)	1 593 (7%)
	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Déplacements pour raisons médicales prévus	20 313 197 \$	27 429 773 \$	36 654 411 \$
Accompagnateurs	8 631 870 \$	12 419 917 \$	16 514 650 \$
Déplacements d'urgence***	27 181 365 \$	26 041 163 \$	26 891 059 \$
Total des dépenses	56 126 432 \$	65 890 853 \$	80 060 121 \$
Recouvrements****	27 842 501 \$	54 352 434 \$	64 180 244 \$
Dépenses nettes	28 283 931 \$	11 538 419 \$	15 879 877 \$

* Comprend les déplacements pour raisons médicales prévus et les déplacements d'urgence.

** La majorité des accompagnateurs étaient pour des jeunes (moins de 20 ans) et des personnes âgées (60 ans et plus).

*** Comprend tous les services d'ambulance aérienne et terrestre.

**** Comprend les paiements des tiers et les recouvrements directs.

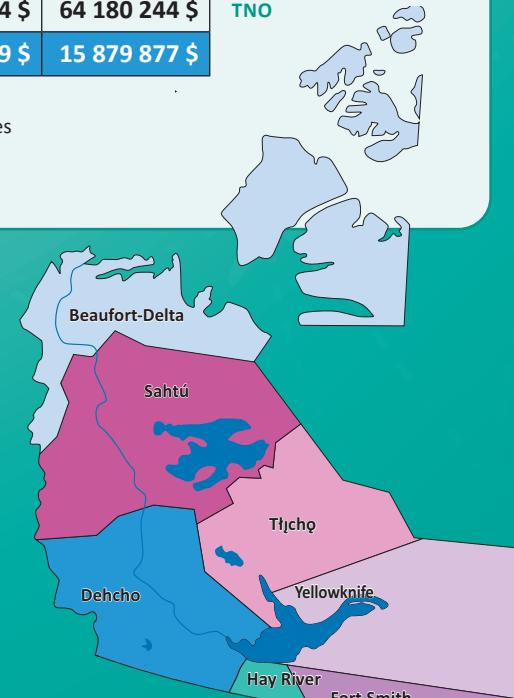
Cas par région	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Beaufort-Delta	4 487 (25,67%)	5 585 (29,82%)	7 522 (32,70%)
Sahtú	2 253 (12,89%)	2 108 (11,26%)	2 594 (11,28%)
Dehcho	2 565 (14,68%)	2 493 (13,31%)	2 735 (11,89%)
Tłı̨chǫ	2 190 (12,53%)	2 262 (12,08%)	2 959 (12,86%)
Yellowknife	3 279 (18,76%)	3 474 (18,55%)	4 029 (17,51%)
Fort Smith	1 093 (6,25%)	1 211 (6,47%)	1 308 (5,69%)
Hay River	1 460 (8,35%)	1 465 (7,82%)	1 696 (7,37%)
Non-résidents des TNO	151 (0,86%)	128 (0,68%)	161 (0,70%)

Faits saillants sur les accompagnateurs en 2024-2025

8 169
NOMBRE TOTAL DE CAS AVEC ACCOMPAGNATEUR

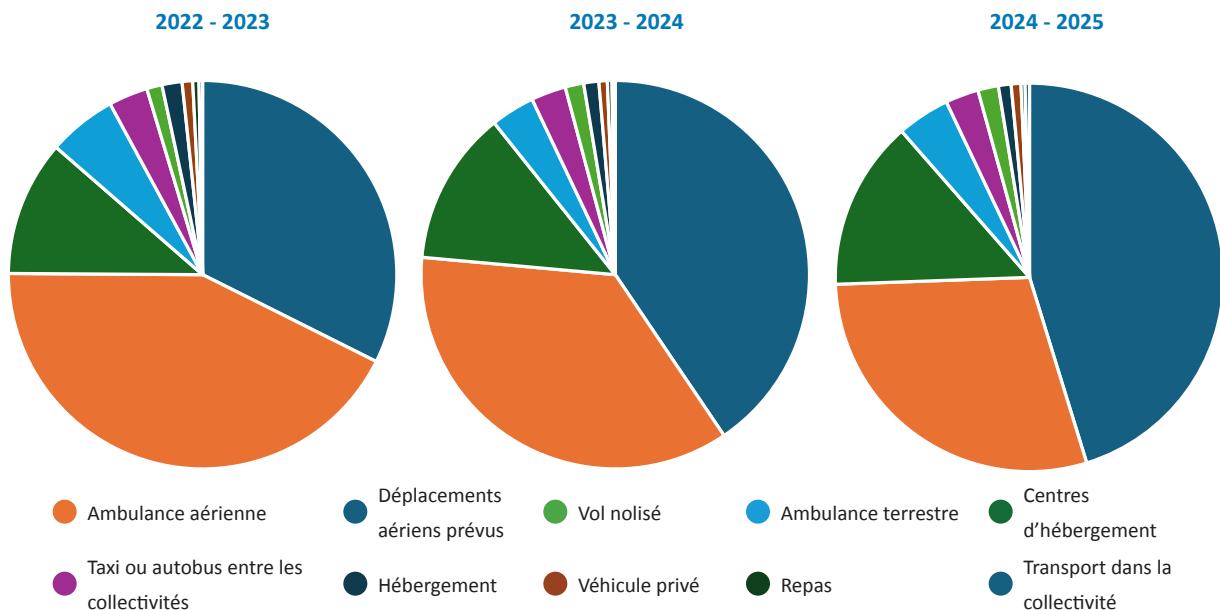
36%
DE TOUS LES DÉPLACEMENTS POUR RAISONS MÉDICALES

50%
DE TOUS LES DÉPLACEMENTS POUR RAISONS MÉDICALES À L'EXTÉRIEUR DES TNO



Dépenses pour déplacements pour raisons médicales par mode de transport

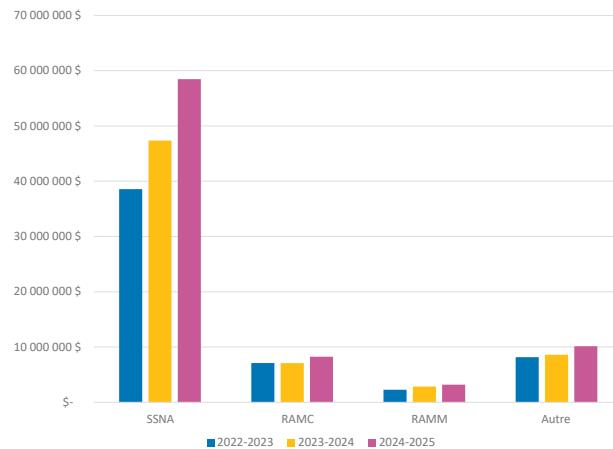
Les dépenses pour les services d'ambulance aérienne et les services de déplacements aériens prévus constituent encore les catégories où les dépenses sont les plus élevées.



Dépenses de déplacement pour raisons médicales par programme de prestations



Le Bureau des déplacements pour raisons médicales coordonne l'accès aux déplacements médicaux pour plusieurs programmes d'avantages sociaux, notamment le Régime d'assurance-maladie complémentaire et le Régime d'assurance-maladie complémentaire pour les Métis, lesquels sont offerts par le GTNO. Pour le compte du gouvernement fédéral, il administre les prestations de transport disponibles pour les résidents des Premières Nations et Inuits admissibles du Programme des services de santé non assurés (SSNA).



Les déplacements pour raisons médicales sont nécessaires pour permettre aux résidents d'accéder à des services de santé essentiels à l'échelle des TNO, où de nombreuses collectivités n'ont pas un accès routier à l'année. Le coût annuel varie d'une année à l'autre en fonction des volumes de services et des prix du marché.



La demande de déplacements pour raisons médicales augmente pour plusieurs raisons. Les patients ont davantage besoin d'avoir accès à des services spécialisés, des postes vacants dans certaines régions obligent les patients à se déplacer, et les déplacements liés à des services de santé non assurés, en particulier ceux qui sont administrés pour le compte du gouvernement fédéral, sont en hausse. Afin d'améliorer la viabilité du système et l'expérience des patients, le système de santé explore des solutions novatrices. On pense notamment à élargir la prestation des soins virtuels, à mieux coordonner les rendez vous et à simplifier les processus d'aiguillage.



Le processus d'appel des déplacements pour raisons médicales permet aux résidents admissibles de demander le réexamen de décisions liées aux politiques. L'objectif est de favoriser l'équité et la transparence.

En 2024-2025 :

- 32 appels ont été déposés;
- le délai de réponse moyen était de 10 jours ouvrables;
- les demandes les plus fréquentes concernaient le remboursement des coûts, la réévaluation de la nécessité d'un accompagnateur et l'examen des frais de quote-part.



La politique sur les déplacements pour raisons médicales du GTNO est en cours de modernisation. Ces travaux comprennent l'examen des politiques et des pratiques d'administration des prestations afin d'améliorer l'expérience des clients. Ils visent également à renforcer la production de rapports sur les programmes de prestations. Ces changements permettront d'améliorer les rapports annuels.